

- **à contre** placement d'une voile ou de la barre dans le sens opposé.
- **abattée** mouvement d'un bateau qui abat.
- **abattre** éloigner l'axe du bateau du lit du vent. Le contraire est lofer ou (loffer).
- **adonner** rotation du vent de l'avant vers l'arrière. Le vent adonne lorsqu'il devient plus favorable pour la route idéale du voilier. Le contraire est refuser.
- **aulofée** mouvement d'un bateau qui lofe.
- **affaler** action de descendre une voile.
- **allure** angle d'un bateau par rapport au vent.
- **amure** côté du bateau par lequel il reçoit le vent ("bâbord amures", lorsque le vent vient de bâbord ; "tribord amures", lorsque le vent vient de tribord).
- **voilier** ardent se dit d'un bateau qui a une tendance naturelle à remonter au vent.
- **ariser** Prendre un ou plusieurs ris dans une voile c'est-à-dire diminuer la surface de voile.
- **balancine** fait partie des manœuvres courantes, cordage partant du haut d'un mât et servant à soutenir la bôme ou une vergue dans sa position au repos.
- **barre** partie du gouvernail actionnée par le pilote du bateau, manche droit relié au safran ou roue à renvoi sur les plus gros bateaux.
- **bôme** support horizontal de la grand'voile articulée sur le mât.
- **bonnette** voile supplémentaire de beau temps que l'on peut établir sous une autre voile, par exemple sous la bôme de grand-voile pour augmenter la surface.
- **border** désigne l'action de tendre (une écoute, par exemple).
- **bout** désigne tout type de cordage sur un navire.
- **cape** allure utilisée dans le mauvais temps, pour limiter les efforts sur le navire, pour permettre à l'équipage de se reposer ou pour effectuer des travaux.
- **choquer** désigne l'action de relâcher ou détendre (une écoute, par exemple)
- **corde** terme proscrit du vocabulaire maritime, à une seule exception près: la corde de la cloche.
- **dérive** partie immergée dépassant de la coque en profondeur, pouvant être relevée, et destinée à s'opposer aux forces transversales aux allures de près.
- **dessaler** employé pour les dériveurs, résultat d'une gîte trop importante qui dépasse le point de stabilité de la coque provoquant le chavirage du bateau.
- **draille** (aussi appelé bas-étai), étai (câble) d'acier renforçant le mât de la mi-hauteur à l'étrave, il sert aussi à établir la trinquette.
- **drisse** élément du gréement courant, servant à hisser ou affaler une voile.
- **écoute** bout (cordage) servant à régler l'angle d'une voile par rapport au vent.
- **empanner** virer de bord en passant par le vent arrière.
- **Effort** sur une voile qui est le mécanisme de poussée par le vent sur la voile.
- **enfourner** envahissement du pont avant par un paquet de mer dû à un trop grand enfoncement de la proue dans la houle.
- **étai** élément du gréement d'un voilier, soutenant le mât sur l'avant, fait partie des manœuvres dormantes.
- **étalingure** brêlage de cordage entre le puits et la chaîne destiné à être coupé en cas d'urgence
- **étarquer** action de tendre au maximum un bout.
- **foc** voile située à l'avant du bateau, utilisée par grand vent.
- **généis** voile située à l'emplacement du grand foc. Cette voile est hissée par vent calme.
- **gîte** inclinaison sur le côté du bateau sous l'effet du vent latéral dans les voiles ou d'un mauvais équilibrage des masses embarquées.

- **godille** aviron qui se manipule depuis l'arrière du bateau, en faisant un mouvement en huit. La godille permet à un marin seul de déplacer une embarcation, même assez lourde. Sur un voilier bien équipé, elle peut aussi servir à rentrer au port sans voile ni moteur, en général sous le regard admiratif des connaisseurs.
- **grand foc** voile située à l'avant du bateau, de surface plus importante que le foc.
- **grand-voile** voile principale du navire, maintenue entre la bôme et le mât.
- **guindeau** treuil, le plus souvent placé sur la plage avant, qui permet de manœuvrer les lignes de mouillage.
- **hale-bas** fait partie des manœuvres courantes, le plus souvent un palan, tirant la bôme vers le bas et fixée au pied du mât.
- **hauban** élément du gréement dormant d'un voilier, soutenant un mât latéralement et vers l'arrière.
- **hisser** action de monter une voile, une charge. l'expression hisser le foc vient de l'arabe "ézz al fog" qui veut dire tirer vers le haut. Il faut rappeler que les voiles des bateaux mauresques étaient triangulaires, d'où la confusion des européens qui entendant donner les ordres d'appareillage ont cru que "al fog" désignait la voile triangulaire .De l'arabe "ézz":tirer, "dézz":pousser, retranscription phonétique des termes arabes.
- **lofer** (ou loffer) rapprocher l'axe du bateau du lit du vent. Le contraire est abattre.
- **louvoyer** action de virer successivement de bord du près au près dans le but de remonter au vent.
- **matosser** Action de déplacer le matériel du bord ou les voiles vers le bord au vent du voilier afin de diminuer l'angle de gîte.
- **mou** se dit d'un bateau qui a une tendance naturelle à s'éloigner du vent.
- **moustaches** sortes de haubans, câbles ou chaînes, servant à consolider le bout-dehors d'étrave de chaque côté de la coque.
- **pataras** élément du gréement dormant d'un voilier, soutenant le mât sur l'arrière.
- **poupe** partie arrière d'un bateau.
- **proue** partie avant d'un bateau.
- **près** allure permettant le gain au vent.
- **près** serré allure à laquelle le bateau se trouve le plus possible face au vent (le plus proche du vent).
- **puits** de dérive sur un dériveur, fourreau au centre du bateau permettant de faire coulisser la dérive de bas en haut.
- **quille** partie fixe et immergée de la coque sous le bateau faisant office de dérive fixe et de contrepoids à la gîte.
- **rappel** action pour l'équipage de se positionner du côté inverse de la gîte pour rétablir l'assiette du bateau.
- **refuser** rotation du vent de l'arrière vers l'avant. Si on est tribord amure, le vent tourne vers la gauche ou dans le sens anti horaire. Le contraire est adonner.
- **ris** Système pour diminuer la surface d'une voile.
- **rocambeau** pièce mobile coulissant sur le bout'hors sur laquelle on amure le foc (gréements traditionnels)
- **roulis** mouvement oscillatoire transversal du bateau.
- **safran** partie immergée et pivotante du gouvernail orientant le bateau.
- **sancir** chavirage du bateau par l'avant, la proue s'enfonçant profondément dans l'eau au-delà du point d'équilibre si bien que la coque se retourne complètement. Cela arrive surtout aux dériveurs légers par fort vent arrière.

- **spi** diminutif de spinnaker, grande voile lancée tout à l'avant du bateau en sus du génois ou du grand foc pour augmenter la surface de voilure par petit vent. (sous une allure portante)
- **sous-barbe** câble ou chaîne maintenant le bout-dehors comme les moustaches, mais dans l'axe du navire et vers le bas de l'étrave.
- **tangage** mouvement oscillatoire d'enfoncement de la proue dû à la houle en mer.
- **tangon** espar utilisé du côté au vent pour tenir écarté le spi. Il se fixe d'un côté au mât et de l'autre au spi.
- **tourmentin** sorte de foc robuste et plus petit utilisé dans le mauvais temps.
- **tribord** le côté droit, dans le sens de sa marche.
- **trinquette** voile établie sur la draille et située entre le mât et le foc, seulement sur les voiliers de croisière.
- **virer** de bord tourner le bateau de façon à ce que le vent vienne sur l'autre bord. Le devant du bateau passe face au vent.
- **winch** petit treuil manuel ou électrique destiné à faciliter la tension des écoute ou des drisses sur les gros voiliers.